

Lettre d'information de La Croix Verte N°5



Compte rendu de l'assemblée générale du 20 juin 2014.

L'année 2014 est une année de renouvellement des membres du bureau de l'association. Notre assemblée générale s'est tenue comme prévu le 20 juin dernier. Comme à l'habitude, nous regrettons le peu de participants d'autant plus que le calendrier de la coupe du monde de foot ne nous a pas aidés.

Le rapport moral a mis l'accent sur les difficultés que rencontrent toutes les associations en ces temps de restriction. Nous avons de moins en moins d'adhérents, et de moins en moins de membres actifs. La vision à long terme est impossible, et les thèmes sur lesquels l'association pourrait travailler pour fédérer de nouveaux adhérents sont très durs à trouver. On remarque un désengagement du public pour la défense de l'environnement, sur un plan général. Seules des actions ponctuelles d'opposition à des projets destructeurs, comme Notre Dame Des Landes, peuvent prétendre à fédérer un grand nombre de personnes. On ne peut donc que déplorer ce genre de chose, et se réjouir de ne pas avoir ce genre de projet à proximité : on a déjà bien donné avec la lutte contre le grand canal...

Les différents responsables des commissions nous ont présenté un résumé des actions réalisées en 2013. Pour la commission « Environnement », pas d'action notable à rapporter. La commission « Energie et Technique », animée par Jean Cerri, continue de suivre les parutions de « l'AJENA ». Bernard Besançon, excusé, nous avait informés du statut quo pour la commission « Liaison Nord Est », et le contournement Est de Besançon.

La commission Animation animée par Jean-Luc Vuillemin a participé à des ateliers « Jardins » au CAT de Novillars, en soutenant l'action initiée par Rachel Baverel de Doubs Nature Environnement.

La commission Bouchons reste la plus active, animée par Philippe Guy.

Afin de dynamiser les actions de notre association, et sur proposition de Philippe Guy, le bureau décide de travailler plus concrètement dans l'éducation à l'environnement, tout spécialement au niveau des écoles. Compte-tenu du manque de bénévoles et des disponibilités de chacun, il est décidé de faire intervenir Viviane Molard, en lui faisant une rémunération de ses prestations par des chèques emploi service, et d'investir, dans un premier temps, 1 000 euros pour cette première année. Avec l'aide du support DVD qui explique notre travail réalisé autour de l'Opération Solidarité Bouchons, nous voulons amener les enfants à une certaine conscience écologique. Afin de rester dans le concret, nous allons communiquer, cette première année, autour des abeilles, de leur disparition progressive, et des dangers que cela peut engendrer. Viviane se fera aider par des apiculteurs bénévoles qui interviendront avec elle dans les écoles. Le bureau a décidé que l'association financerait ces interventions sur ses fonds propres, en utilisant la trésorerie qu'elle a d'avance. En fonction des retombées en terme de nombre d'adhérents, ce type d'action sera limitée dans le temps, au regard de l'épuisement des comptes de l'association.

Lors de cette assemblée générale, nous avons accepté les comptes de l'association présentés par Jean-Luc Vuillemin, trésorier. On peut résumer en disant que les comptes pour 2013 sont équilibrés.

Nous avons ensuite procédé à l'élection du bureau, qui avait donc démissionné dans sa totalité. Malgré son désir de passer la main, le président a été réélu, ne voulant pas laisser l'association sans pilote, Philippe Guy est le nouveau vice-président, et Jean-Luc Vuillemin est

réélu comme trésorier et en charge des tâches administratives. Les commissions « Environnement » et « Solidarité Bouchons » sont maintenues, les autres commissions sont suspendues.

Questions diverses.

- Le montant de la cotisation est discuté à la hausse, sur proposition de Philippe Guy. Il est décidé de maintenir le montant inchangé, par 5 voies contre 2.
- Le nouveau bureau présente une modification des statuts qui vise principalement la suppression des commissions, et qui a pour but de permettre à l'association de fonctionner sous forme de Conseil d'Administration. Ainsi, nous aurons moins besoin de membres actifs, qui étaient nécessaires au fonctionnement des commissions, et nous ouvrons la gestion de l'association à toute personne qui en fait le vœu, sans qu'elle soit obligée de s'investir dans une commission particulière, sur des actions spécifiques. Il est donc décidé, par les membres du nouveau bureau, d'arrêter une date pour une assemblée générale extraordinaire, afin d'entériner les nouveaux statuts. La date est fixée au 4 juillet 2014, à 20 h 30.

L'assemblée générale se termine autour du verre de l'amitié.

Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juillet 2014 :

Comme prévu, l'assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 4 juillet 2014 à 20 h 30. Cette fois-ci, c'est un temps exécrable qui nous a accompagnés pour cette soirée. Même constat que pour l'assemblée générale, concernant le nombre de participants.

Le bureau a cependant pu siéger, et les nouveaux statuts ont été votés à l'unanimité.

Voici les principales règles qui seront dorénavant appliquées.

L'association sera administrée par un conseil d'administration, composé au minimum de 4 personnes, et au maximum de 12. Ce conseil d'administration se réunira au moins deux fois par an, et à chaque fois qu'il sera convoqué par son président, ou à la demande du tiers des ses membres.

Le conseil d'administration est élu lors de l'assemblée générale, renouvelable en totalité tous les deux ans. Toutes les personnes présentes à l'assemblée générale peuvent prendre part au vote. Toute personne membre de l'association peut se présenter pour être élue au conseil d'administration.

Au terme de cette assemblée générale extraordinaire, 5 membres de l'association sont élus au conseil d'administration, et ce conseil d'administration a reconduit le bureau dans son intégralité.

Compte-tenu du faible nombre des participants à cette assemblée générale extraordinaire, nous avons décidé de faire un appel à candidature auprès de nos adhérents, pour participer au conseil d'administration. Il reste au plus 7 postes à pourvoir, et nous espérons vivement votre participation à la vie de votre association. Merci de nous faire part de votre intention d'intégrer le conseil d'administration, soit par courrier, soit par mail. Nous reprendrons contact avec vous pour vous informer plus complètement si vous le désirez.

Merci d'avance de votre aide et de votre investissement au sein de votre association.

Pour l'association, le président, Alain Aymonier.

Les bouchons

Nous devrions remplir une nouvelle benne fin août. Pascal Zimmer et les associations du Jura ont pu apporter leurs stocks. Nous avons décidé de financer le projet du Manoir de Rougemont pour la fin du mois. Ils pourront mettre en place leur atelier photos pour début septembre. L'association avancera la différence d'argent en attendant le remplissage d'une nouvelle benne. Le montant de ce projet est de 3 000 euros.

Nous avons vendu pour 50 euros de liège broyé pour paillage.

Un nouveau bénévole vient de renforcer l'équipe du lundi : Jacques Meneboeuf de Thise.